

## SEANCE DU 20 JUIN 2019

L'an deux mil dix neuf et le vingt juin à vingt heures trente, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Martine DESPLANS, Maire.

Date de la convocation : 11 juin 2019

Absent excusé : Maurice BARRAUD

Secrétaire de séance : Denise BONNOT

Début séance : 20 h 30

Le compte-rendu de la séance du 09/04/2019 est approuvé

➤ *Les délibérations suivantes sont prises :*

### **21-2019 : Modifications tarifs location salle communale 2019 :**

Le Conseil Municipal,

DECIDE de modifier les tarifs d'utilisation de la salle communale comme suit :

**à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019 :**

	<b><u>Commune</u></b>	<b><u>Hors commune</u></b>
Association : réunion	Gratuit	40 €
Association : réception avec repas à but non lucratif	30 €	70 €
Association : réception avec repas à but lucratif	100 €	180 €
Particulier : Vin d'honneur	50 €	70 €
Particulier : Repas	85 €	150 €
Particulier : Week-end	150 €	250 €

Jour supplémentaire : 70 €

Utilisation du TBI : 10 €

Tarif spécial pour le restaurateur de Champlecy : 70 € la journée

Nota :

Tous les tarifs sont sans électricité. L'électricité est en supplément.

### **22/2019 : Personnel communal – heures complémentaires**

Le Conseil Municipal autorise le Maire :

- A ATTRIBUER des heures complémentaires, conformément à la réglementation en vigueur au personnel communal titulaire et non titulaire pour assurer des travaux supplémentaires présentant un caractère urgent et exceptionnel.
- DIT que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges afférentes sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

### **23/2019 : Adjoint administratif – heures supplémentaires**

Le Conseil Municipal autorise le Maire :

- A ATTRIBUER des heures supplémentaires, conformément à la réglementation en vigueur à l'adjoint administratif (Mme PETOT Marilyne) pour assurer des travaux supplémentaires présentant un caractère urgent et exceptionnel.
- DIT que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges afférentes sont disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.

## 24/2019 : Remboursement frais salon des maires

Le Conseil Municipal accorde à Mme le Maire un forfait de 150 € pour le remboursement de ses frais lors de son déplacement au salon des maires en novembre 2018.

➤ *Les affaires suivantes sont vues :*

- ♦ Logement de l'Etang (T4) se libère fin août 2019 – lettre de demande de résiliation de bail reçue par les locataires actuels : annonce sur le Bon Coin : 11 demandes à ce jour – demander aux personnes intéressées 3 derniers bulletins de paye, l'avis d'imposition, une caution d'1 mois
- ♦ Inauguration salle : proposition de plusieurs dates de la Sous-préfète, date retenue : 26 juillet à 18h00 – RDV à 17h00 pour préparation
- ♦ Nom salle : Anne Charlotte
- ♦ Quelques points concernant la salle :
  - problème évacuation eau dans la salle dans l'office de chauffe : mail architecte
  - archi demande si capotage de protection présent
- ♦ Voirie : point de M. RAVE :
  - voirie communale : devis demandés à THIVENT et JAYET pour un montant de 14 695 €, au BP 2019 reste 13 000 €, choix à faire lors de la Commission des chemins car devis trop élevés + prévoir de laisser une somme pour les imprévus
  - voies communautaires : 22 460 € autorisés mais total des dépenses 27 810 € : suppression des travaux route du Bourg, reportés à l'année prochaine
- ♦ Pour info : PC Elise VILLARD accordé
- ♦ Prévoir de changer le taille haies qui ne fonctionne plus
- ♦ Adressage : en attente d'une date
- ♦ Adhésion à l'association Chauffogranules pour avoir des tarifs préférentiels sur les granulés de bois pour la chaudière : 20 € pour l'année (valable jusqu'en septembre 2019)
- ♦ Divers petits travaux à réaliser :
  - spot extérieur local stockage salle
  - déplacer spot au-dessus de ce local pour pouvoir mettre une bâche car trop de déjections d'oiseaux
  - isoler portes chaufferie et mairie
  - bibliothèque
  - moustiquaires salle
- ♦ Repas communal à la salle : 14 septembre 2019

Fin de séance : 23 h 00